

Visite officielle de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique accompagné par Monsieur le Directeur Général de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique au CDER

CDER, 18 Février 2009

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Rachid Haraoubia a affirmé mercredi à Alger que l'Algérie est en mesure de couvrir durant la prochaine décennie tous ses besoins nationaux en matière d'énergie solaire.



«Cet acquis majeur» sera réalisé grâce aux efforts gigantesques consentis par les chercheurs algériens activant dans le développement des énergies renouvelables notamment l'énergie solaire, a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection du Centre de développement des énergies renouvelables CDER de Bouzaréah.

Les efforts des centres spécialisés dans les énergies renouvelables notamment le centre de Bouzaréah ont permis à l'Algérie, a souligné M. Haraoubia, d'atteindre un stade très avancés en matière de recherche énergétique qui lui permettront dans un proche avenir d'utiliser et de consommer des énergies propres.

Pour M. Haraoubia, les orientations du président de la République visant la promotion de la recherche scientifique en matière d'énergies renouvelables sont «claires», précisant que le président Bouteflika n'a cessé de réitérer la disposition de l'Etat à réunir tous les moyens financiers à cet effet.

La question de la couverture des besoins de la recherche scientifique en matière d'énergies renouvelables est entièrement prise en charge par l'Etat qui veille à donner une nouvelle impulsion à ce secteur vital en vue de favoriser la

consommation des énergies renouvelables dans le cadre du développement économique.

A une question sur les réalisations majeures accomplies par l'Algérie en matière de développement des énergies renouvelables notamment solaire, M.Haraoubia a précisé que l'Algérie est l'un des premiers pays à procéder au développement des énergies renouvelables et opter pour les ressources alternatives ce qui lui permet aujourd'hui d'accéder à une ressource vitale et intarissable qui est l'énergie solaire.

Il a, par la même, salué le niveau des chercheurs algériens du centre et les réalisations accomplies par ces derniers conformément aux normes internationales appelant les différents secteurs socio-économiques à recourir à l'utilisation des énergies renouvelables à l'instar du ministère de la Défense nationale qui n'a pas hésité un seul instant à faire confiance aux énergies humaines algériennes dans ce domaine.

Par ailleurs, M. Haraoubia a qualifié le CDER de Bouzaréah qui emploie 131 chercheurs de véritable «pôle d'excellence», exprimant la disposition de son département à apporter le soutien et l'aide nécessaires pour ce centre.



Créé en vertu du décret 88-06 du 22 mars 1988, le CDER est chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre les programmes de recherche et de développement scientifiques et technologiques, des systèmes énergétiques exploitant l'énergie solaire thermique, photovoltaïque, éolienne, géothermique, l'énergie de la biomasse et de l'hydrogène.

APS